

Rapport d'activités simplifié

Présenté par M. Chaudun

En ma qualité de nouveau Secrétaire général de l'Association des maires et adjoints de la Sarthe et au nom du Comité Directeur, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités de notre amicale.

▪ Les réunions du Comité directeur :

Lieu privilégié d'échanges et de débats, les réunions de notre Comité Directeur ont eu lieu :

- le lundi 22 décembre 2014,
- le lundi 18 mai 2015,
- le jeudi 2 juillet 2015, il s'agissait d'une réunion exceptionnelle,
- le jeudi 27 août 2015,
- et le lundi 5 octobre.

le tout dans une bonne ambiance de travail, d'échanges fructueux - suivis de décisions consensuelles.

Les deux principaux domaines d'activité traités par notre association sont :

- le conseil et la documentation
- la formation et l'information

Votre amicale a pour rôle de faciliter à ses adhérents l'exercice de leurs fonctions, notamment au travers de l'information.

1°) Conseil et documentation :

Le conseil juridique est au cœur des activités de l'Association des Maires et Adjointes de la Sarthe.

Face à la complexité des textes régissant l'action des collectivités locales, les élus et leurs collaborateurs interrogent au quotidien notre directrice, qui est la juriste de notre association, pour assurer la sécurité juridique de leurs actes.

Les questions les plus fréquentes portent sur les marchés publics, les finances, l'urbanisme, l'intercommunalité, les relations élus-agents, le fonctionnement du conseil municipal, le funéraire, l'état civil....

Depuis le début de l'année, nous sommes à plus de **600 demandes d'informations et conseils enregistrées.**

Nous dépasserons, donc, les 800 d'ici la fin de l'année.

La moyenne des années précédentes était d'environ 500 consultations juridiques.

Cette hausse des consultations peut s'expliquer par une augmentation des sollicitations de votre part.

2°) Formation et Information

a) Les thématiques des réunions d'information :

Je souhaite attirer votre attention sur le fait que les réunions d'information sont le plus souvent décentralisées sur notre département et démultipliées (jusqu'à 5 réunions sur l'ensemble du territoire sur un même sujet).

En 2014.

Depuis notre Assemblée Générale d'octobre 2014, plusieurs thèmes ont été abordés.

-Les 21 octobre et 13 novembre 2014, nous vous avons proposé 4 réunions d'informations : 2 dans le Nord Sarthe, 2 dans le Sud Sarthe, afin de présenter l'Association ICP (Internet et Commande publique), que nous avons rejoint en 2010 et les services qu'elle propose.

Son Pôle « Internet » a pour objectif de permettre aux communes et communautés de communes de bénéficier d'une aide à la réalisation de leur propre site internet.

Aujourd'hui, l'Association ICP poursuit la démarche en **améliorant son interface selon les attentes des collectivités**, mais également en intégrant les nouveautés technologiques du Web. Elle a également développé **un outil de gestion de pointage pour les cantines, accueil périscolaire et accueil de loisirs**, qui vous a été présenté.

- *Le 7 novembre 2014*, nous avons organisé une demi-journée découverte sur le thème : « **les archives dans les communes et les intercommunalités : enjeux et perspectives** ».

Cette réunion était animée par **Samuel GIBIAT**, Directeur des Archives départementales de la Sarthe.

- *Le 20 novembre 2014*, nous vous avons proposé une matinée sur : « **La réduction des déchets en Sarthe** », en collaboration avec le Département et des collectivités membres du réseau départemental de prévention des déchets.

-*Le 2 décembre 2014*, nous avons co-organisé une soirée d'information sur « **Organismes HLM et collectivités, partenaires pour des logements et un service de qualité** », avec l'Union Sociale pour l'habitat à La Chapelle-Saint-Aubin. Elle a réuni plus de 50 élus.

- *Le 5 décembre 2014*, nous avons programmé une demi-journée sur le thème « **les circuits courts de proximité** » au lycée agricole de Rouillon, en partenariat avec le Département de la Sarthe.

*-Le 09 décembre 2014, en collaboration avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe, nous avons proposé un colloque sur « **La prévention des risques professionnels** », au centre Saint-Christophe de La Chapelle-Saint-Aubin. Plus de 150 élus et techniciens y ont participé.*

En 2015 :

Lors du 1^{er} semestre 2015, plusieurs thèmes vous ont également été proposés :

*-Les 15 et 16 janvier 2015, nous avons organisé deux réunions d'information sur : «**Les marchés publics**» avec le cabinet FIDAL.*

*-Le 2 février 2015, nous avons demandé à Marie-Cécile GEORGES, responsable du service intercommunalités à l'AMF Paris d'intervenir sur : «**Les communes nouvelles**». Plus de 250 élus avaient répondu présents.*

*-Les 24 et 26 février 2015, en collaboration avec les services de la DDT de la Sarthe, ce sont 3 réunions qui vous ont été proposées sur : «**Les règles en matière de publicité extérieure, les éco-quartiers au travers de la réglementation et le volet aménagement durable**».*

*-Les 27 février et le 2 mars 2015, Maître Florence BOIDIN, avocate en droit public, est intervenue sur : «**La responsabilité des élus : responsabilité administrative et pénale**».*

*-En mars et avril 2015, six réunions ont été organisées sur l'ensemble du territoire sarthois, avec les services de la DDT de la Sarthe sur : «**Les agendas d'accessibilité programmée dans les établissements publics**».*

*-En avril dernier, pour la 6ème année consécutive, le CAUE de la Sarthe, Sarthe Développement et votre Association des Maires et Adjointes vous ont proposé la journée "**Jardiner sa ville ou son village**" sur le thème de: "**La nature en ville**", à Auvers-le-Hamon.*

*-Le samedi 25 avril 2015, nous avons invité les élus et les responsables d'association à une matinée d'information sur : «**Comment organiser une manifestation sportive conviviale sous l'angle réglementaire ?**» en partenariat avec le CDOS (comité départemental olympique du sport) et l'ANPAA72 (association nationale de prévention en alcoologie et en addictologie).*

*-Le 19 mai dernier, aux vues de l'actualité, nous avons organisé une réunion sur : «**Les actualités de l'urbanisme : la loi ALUR**», animée par Charlotte de FONTAINES, chargée de mission au service urbanisme de l'AMF Paris.*

*-Le 27 mai 2015, une réunion intitulée : «**Face aux femmes victimes de violence, que faire ?**» a été proposée par l'association SOS Femmes accueil 72.*

*-Le 18 juin 2015, nous avons collaboré à l'organisation de la journée d'information sur : «**Politiques jeunesse en mouvement**», à l'Abbaye de l'Epau, en partenariat avec la DDCS et le Département de la Sarthe notamment.*

*-Le 24 juin dernier, nous avons travaillé à la mise en place **des rencontres locales entre producteurs et distributeurs**, à l'échelle du Pays du Perche sarthois.*

Cette opération a été portée par le département et le Pays du Perche sarthois, avec une implication forte de la Chambre d'agriculture, du Gab72 et de notre association.

Son but étant d'impulser un développement de l'approvisionnement local en restauration collective.

*-Le 25 juin 2015, c'est le sujet de : «**La relation élus-agents**» qui vous a été présenté par le cabinet Arthémis conseil et Méta-Sophia.*

*-Les 06, 07 et 08 juillet 2015, nous vous avons proposé trois réunions sur le thème : «**Le maire-employeur**» en collaboration avec le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe.*

*-En septembre 2015, 5 réunions ont eu lieu sur l'ensemble du territoire sarthois sur la thématique : «**Des dispositifs d'aide aux particuliers prévus en matière de précarité énergétique**» , en collaboration avec le Conseil départemental de la Sarthe et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH).*

Votre Association des maires et adjoints de la Sarthe essaie toujours de s'adapter à vos demandes et à vos souhaits, c'est pourquoi, nous programmons régulièrement des réunions en les dédoublant en soirée, pour les élus en activité.

De plus, nous adaptons notre programme de réunions d'information et de formation à vos demandes.

b) Les formations :

Nous vous indiquons que l'Association des maires et adjoints de la Sarthe dispose de **l'agrément de formation du Ministère de l'Intérieur depuis 2001. Cet agrément a été renouvelé cette année pour 4 ans.**

Depuis octobre 2014, ce sont plus de 300 élus qui ont suivi nos formations.

Les thèmes, qui vous ont été proposés, sont les suivants :

- L'initiation aux finances communales,
- La stratégie financière,
- Découvrir le fonctionnement de sa commune,
- Les schémas de mutualisation,
- Les Communes/EPCI à l'aune du mandat 2014-2020,
- La législation funéraire,
- Le certificat applicateur : le Certiphyto,
- Les marchés publics,
- La relation commune-école,
- Pourquoi communiquer ? Les particularités de la communication dans une petite et moyenne collectivité,
- La restauration scolaire : choisir un mode de gestion adaptée,
- Comment vous organiser et mobiliser votre équipe pour faire aboutir vos projets ?
- Optimiser les bulletins municipaux et parutions communautaires ».

3) Le Portail des communes de la Sarthe :

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver tous les thèmes de formation et d'information, avec leurs supports de présentation sur le **portail des communes de la Sarthe**, dont l'adresse est : www.communes-de-la-sarthe.eu

Le programme des formations et des réunions d'information est réactualisé en fonction des nouveautés et des demandes.

Vous retrouverez dans vos sacs, le programme des réunions et formations proposé d'ici la fin d'année 2015 et début 2016.

4) Représentations :

Une autre mission de l'Association des maires et adjoints de la Sarthe consiste **dans la désignation d'élus locaux dans des instances de réflexion et de décision.**

En effet, l'association doit **nommer des représentants des communes et des communautés de communes** dans plus de

70 conseils, comités, commissions ou groupes de travail au niveau départemental, régional ou national.

Ces désignations sont très lourdes d'enjeux. C'est de la pertinence de ces désignations que dépend, en partie, la défense efficace des intérêts des adhérents de l'association.

Depuis les élections de mars 2014, votre amicale a désigné des élus communaux et intercommunaux dans plus d'une 40aine de commissions départementales, régionales et nationales.

Je tiens donc à remercier très chaleureusement tous les élus qui ont accepté de donner un peu de leur temps pour travailler au sein de ces commissions.

5) Les interventions :

Votre association intervient à chaque instant où cela est nécessaire sur les sujets qui vous intéressent, ou, qui ont un impact sur l'exercice de vos missions.

a) Le recensement des zones blanches en Sarthe :

- En août dernier, nous avons relayé aux communes un questionnaire sur le recensement des zones blanches en Sarthe, à la demande des services de la DDT, afin que les données puissent être communiquées à la Région.

Mais apprenant que les sénateurs Vogel et de Nicolay avaient déjà lancé un questionnaire, quelques mois auparavant, sur le même sujet, nous nous sommes appuyés sur les 269 réponses qu'ils avaient recueillies et que nous avons relayées aux services de l'Etat.

b) La mobilisation des élus :

- *Le 14 juillet dernier*, votre association a organisé un rassemblement sur le parvis de la Préfecture, afin d'exprimer le mécontentement des élus face à la baisse des dotations et le projet de loi NOTRe. Plus de 250 participants se sont retrouvés suite à notre appel.

-*Le 19 septembre dernier*, lors de la journée nationale d'actions décidée par l'AMF Paris, plus de **1900 pétitions** en version papier nous ont été adressées.

Nous continuons à en recevoir chaque jour. Nous n'avons toutefois pas pu obtenir le nombre des pétitions signées électroniquement par les services de l'AMF Paris, à ce jour.

Les actions menées par les communes sarthoises ont été très diverses le 19 septembre dernier (en citer quelques-unes) :

- rassemblement des élus d'un même canton dans la ville-centre de celui-ci, pour une marche vers les services publics,
- article dans les magazines municipaux,
- tenue d'un conseil municipal extraordinaire sur le parvis de la mairie,
- permanences d'élus (adjoints et maire) le matin du 19 septembre et mise à disposition de la pétition,
- stands tenus lors de Comices Agricoles...

c) Travail de l'Association sur la carte de l'intercommunalité en Sarthe :

-Le 3 juillet dernier, les membres du comité directeur de notre Association ont rencontré Madame la Préfète, afin d'échanger avec elle sur ses intentions relatives à la future carte de l'intercommunalité en Sarthe.

Sur propositions des membres, la Préfète a accepté d'organiser des auditions des élus des EPCI et des communes, et de travailler en concertation avec les élus sarthois.

6 demi-journées d'auditions ont donc été programmées.

25 communautés de communes ont été reçues, ainsi que la commune nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne.

-Le 28 septembre dernier, les élus du comité directeur de l'Association ont réuni les Présidents d'EPCI, suite aux auditions, afin de faire le point avec eux sur leurs souhaits et préparer ensemble une carte de l'intercommunalité sarthoise.

Chaque président a pu s'exprimer sur son projet de territoire.

-Le 13 octobre dernier, les membres du comité directeur ont décidé de revoir les élus sur les territoires où des interrogations et des difficultés persistaient.

Telles sont, brièvement exposées, les initiatives que nous avons prises depuis notre dernier congrès.

Pour conclure, je voudrais insister auprès de vous sur le fait qu'une association ne vit que par l'activité et le dynamisme de ses membres.

Merci donc de vos suggestions, de votre engagement, pour nous aider à répondre au mieux à vos attentes, dans l'intérêt de nos administrés.